



**POUVOIR ADJUDICATEUR :  
COMMUNE DE SAFFRE**

**MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES**

## **BORDEREAUX DES PRIX UNITAIRES**

**MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE  
ET A BONS DE COMMANDES**

Conformément à l'article 27 du décret relatif aux marchés publics

---

**TRAVAUX ENTRETIENS COURANTS SUR LA VOIRIE  
COMMUNALE**

**ANNEE 2017**

N° Prix	Désignation et prix unitaire en toute lettre (HT)	Prix HT en chiffres
1	<p><b>Point à temps automatique (PATA)</b></p> <p>Ce prix rémunère la réalisation d'emploi partiel au point à temps automatique comprenant la confection d'un enduit mono-couche gris suivant la norme NFP 98.160. Il comprend également la fourniture et le transport des gravillons lavés 6/10 (9l/m<sup>2</sup>) ou 4/6 (7l/m<sup>2</sup>) et d'émulsion (1,75 kg/m<sup>2</sup> résiduel pour du 6/10 et 1,30 kg/m<sup>2</sup> résiduel pour du 4/6), le balayage préalable du support et toute sujétions d'exécution. Des correctifs seront apportés à ces dosages selon les contraintes météorologiques et les points singuliers rencontrés sur le chantier. Le balayage des rejets sera effectués après 30 jours.</p> <p>Unité: la Tonne  Quantité estimée: 20 tonnes  Prix en lettre:  .....</p>	
2	<p><b>Réalisation d'un enduit bicouche 4/6 - 6/10</b></p> <p>Ce prix rémunère la réalisation d'enduit superficiel de type bicouche conformément à la norme NFP 98.160. Ce prix comprend également la fourniture et le transport des gravillons lavés 6/10 à 8 l/m<sup>2</sup> et 4/6 à 5 l/m<sup>2</sup> et d'émulsion (1,1 et 1,4 kg/m<sup>2</sup> résiduel), le balayage préalable du support et toutes sujétions d'exécution. Des correctifs seront apportés à ces dosages selon les contraintes météorologiques et les points singuliers rencontrés sur le chantier. Le balayage des rejets sera à effectuer après 30 jours.</p> <p>Unité: le mètre carré  Quantité estimée: 16168,00m<sup>2</sup>  Prix en lettre:  .....</p>	
3	<p><b>OPTION: Réalisation d'un enduit bicouche 4/6 - 6/10</b></p> <p>Ce prix rémunère la réalisation d'enduit superficiel de type bicouche conformément à la norme NFP 98.160. Ce prix comprend également la fourniture et le transport des gravillons lavés 6/10 à 8 l/m<sup>2</sup> et 4/6 à 5 l/m<sup>2</sup> et d'émulsion (1,1 et 1,4 kg/m<sup>2</sup> résiduel), le balayage préalable du support et toutes sujétions d'exécution. Des correctifs seront apportés à ces dosages selon les contraintes météorologiques et les points singuliers rencontrés sur le chantier. Le balayage des rejets sera à effectuer après 30 jours.</p> <p>Unité: le mètre carré  Quantité estimée: 3768,00m<sup>2</sup>  Prix en lettre:  .....</p>	

Date : .....

Le prestataire  
.....

La Commune de Saffré  
.....